

**NEXANS MAROC**

Société anonyme au capital de 224.352.000 Dirhams  
 Siège social à Casablanca (20400) – Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen,  
 RC CASABLANCA 7545



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 25 MARS 2016**

L'an deux mille seize, le 25 mars, à 9 heures 30, s'est réuni à l'hôtel Sofitel à Casablanca, le Conseil d'Administration de la société Nexans Maroc.

Etaient présents

MM.	Pascal PORTEVIN	Président du Conseil d'Administration
	Nicolas BADRE	Administrateur
	Mohammed BENCHAABOUN	Administrateur coopté en cours de réunion
	Karim BENNIS	Administrateur et Directeur Général
	Driss BENHIMA	Administrateur
	Ahmed Reda CHAMI	Administrateur
	Benjamin FITOUSSI	Administrateur
	Abdelaziz TAZI	Administrateur
	NEXANS PARTICIPATIONS	Administrateur, représentée par Mme Magali VALAT

Etaient également présents :

Mme Leila SIJELMASSI et M. Moussa SOUNNI	Cabinet PricewaterhouseCoopers
M. Mohamed TOUHLALI	Cabinet FIDUMAC
M. Thomas WAGNER	Directeur Financier

Madame Magali VALAT assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président du Conseil souhaite la bienvenue à Monsieur Mohamed BENCHAABOUN dont la cooptation sera proposée aux membres du Conseil et, constatant que le Conseil, ayant réuni la présence effective de plus de la moitié des membres du Conseil d'Administration, peut valablement délibérer, Monsieur le Président déclare alors la séance ouverte.

M. le Président rappelle que M. Philippe ROMIEU a remis sa démission en tant qu'administrateur par lettre du 2 décembre 2015, en raison de son départ du groupe Alstom pour d'autres projets professionnels.

المجلس  
15 AVR 2016  
تاريخه  
رقم التصديق

Il rappelle ensuite l'ordre du jour : \*\*\*\*\*

1. Cooptation d'un nouvel administrateur
2. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
3. Examen et arrêté des Comptes annuels de l'Exercice clos le 31 décembre 2015 (Les comptes du second semestre, inclus)
4. Rapport de la Direction Générale sur la Marche des affaires – Adoption du budget 2016
5. Proposition d'Affectation du Résultat
6. Point sur les évolutions législatives sur les sociétés anonymes  
- Création d'un Comité d'Audit
7. Conventions Libres et Réglementées
8. Fixation et Mise en Paiement des Jetons de Présence
9. Renouvellement de mandat d'administrateur
10. Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
11. Rémunération du Directeur général – Conclusions du Comité des Rémunérations
12. Questions diverses

\*\*\*\*\*

### 1. COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Sur proposition de M. le Président, le Conseil décide à l'unanimité, de coopter M. Mohamed BENCHABOUN, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Philippe ROMIEU, démissionnaire pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cette cooptation qui prend effet immédiatement, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

M. Mohamed BENCHABOUN remercie le Conseil pour la confiance qui lui est accordée et déclare satisfait aux exigences prévues par la loi.

### 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration qui s'était tenue le 24 septembre 2015.

### 3. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 ET DES COMPTES DU SECOND SEMESTRE

MM. Karim BENNIS et Thomas WAGNER présentent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, en ce compris les comptes du second semestre 2015.

Une discussion s'en suit, puis, sur demande de M. le Président, conformément à la loi, Madame et Messieurs les Commissaires aux comptes déclarent qu'ils seront en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes.

Le Conseil arrête donc les comptes de l'exercice 2015, en ce compris les comptes du second semestre 2015, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

#### 4. **RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES**



M. Karim BENNIS présente ensuite le rapport de la direction sur la marche des affaires.

#### **Environnement économique et sectoriel**

##### **a. Environnement**

Après une année 2015 portée par une bonne saison agricole et un taux de croissance du PIB de 4,6 %, début 2016 connaît un net fléchissement avec un PIB attendu à +1,3% au lieu des +2,6% initialement prévus.

La croissance non agricole 2016 sera de 3,1%. Plusieurs indicateurs de l'économie marocaine sont au vert grâce à la baisse de coûts des hydrocarbures et à la politique gouvernementale de suppression de la subvention sur quelques matières de première nécessité.

- Déficit budgétaire réduit à 3,55% du PIB
- Déficit de la Balance commerciale en réduction de 35 MM MAD

Malgré ces améliorations la dette publique se maintient à 64% du PIB.

Concernant l'environnement direct des entreprises la situation se durcit.

Les marchés du BTP et de l'immobilier poursuivent leur dégradation, impactés par :

- les difficultés des grands donneurs d'ordre du secteur
- le ralentissement du tourisme freinant nettement les investissements

Il est à noter, suite à la crise de liquidité, un net fléchissement des investissements privés et un rallongement des délais de paiement.

Au niveau sectoriel, les investissements de l'ONEE dans les infrastructures de réseaux de distribution et de transport sont ralentis. Il faut toutefois mentionner un développement important des investissements dans les énergies renouvelables, éoliennes et solaires. Ces développements accompagnent une modification organisationnelle, Masen devenant, au Maroc, le pilote des investissements dans les énergies renouvelables.

##### **b. Marché des câbles et Parts de marché**

L'année 2015 a connu une baisse sensible du marché des câbles. Le volume de production des câbles cuivre a baissé de -13,2% alors que Nexans Maroc a connu une progression des ventes de +1,3%, cela conduit à une augmentation de ses parts de marché de 5,7 points pour atteindre 39,5%.

Concernant les câbles en aluminium, la production marocaine a reculé de -33,7% contre seulement -10,5% pour Nexans Maroc, ce qui a permis à l'entreprise d'accroître sa part de marché de 6,6 points, portée désormais à 25,6%.

La plus forte croissance des ventes pour Nexans Maroc a été réalisée à l'export avec une croissance de 30,9% en câbles cuivre et 162,5% pour les câbles en aluminium.



### **a. Comptes sociaux Nexans Maroc**

Le chiffre d'affaires social est de 1 490 329 KMAD à fin Décembre 2015 contre 1 425 119 KMAD l'année précédente, soit une croissance de 4,6 %.

A métaux et monnaies constants le taux de croissance est de 4,5%.

Le résultat d'exploitation est en recul de 66 745 KMAD à 59 318 KMAD, recul lié à un panel produits moins favorable.

Grâce à un meilleur résultat financier, le résultat courant progresse de 54 652 KMAD à fin 2014 à 58 166 KMAD à fin 2015.

Le résultat non courant à fin Décembre 2015 est en retrait à 49 075 KMAD contre 52 144 KMAD, l'exercice 2014 ayant bénéficié de la subvention exceptionnelle liée à l'investissement pour l'atelier aéronautique.

Le résultat avant impôt est à 49 075 KMAD contre 52 144 KMAD à fin 2014 et le résultat net est à 37 382 KMAD contre 41 405 KMAD lors de l'exercice précédent.

### **b. Comptes sociaux Sirmel Maroc et Sénégal**

Le plan de transformation de Sirmel Maroc s'est poursuivi pour s'achever à fin 2015. Le chiffre d'affaires à fin Décembre est en retrait à 223 375 KMAD contre 246 873 KMAD à la même période de l'année précédente. Le résultat d'exploitation est proche de l'équilibre à - 944 KMAD contre - 10 362 KMAD à fin 2014.

Grâce à un meilleur résultat financier en 2015, le résultat courant est à -3.148 KMAD à mi-décembre alors que celui de 2014 était de - 13.793 KMAD.

Le résultat avant impôts 2015 est à - 6 130 KMAD quand celui de 2014 était à - 22 309 KMAD.

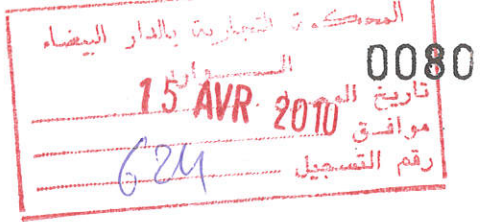
Le résultat net 2015 est à - 7 258 KMAD contre un déficit de - 23 544 KMAD en 2014.

Le chiffre d'affaires social de Sirmel Sénégal est à 92 791 KMAD contre 83 767 KMAD à fin 2014 soit une progression de + 10,7%.

Le panel produits ayant sensiblement évolué entre les deux années, le résultat d'exploitation passe de 11 959 KMAD en 2014 à 7 578 KMAD en 2015.

Le résultat courant est en 2015 à + 6 415 KMAD contre + 10 580 KMAD en 2014.

Le résultat avant impôts est en retrait à +6 310 KMAD et le résultat net en 2015 est de +4 017 KMAD contre +7 380 KMAD l'exercice précédent.



### c. Comptes consolidés

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Nexans Maroc : société consolidante  
Sirmel Maroc. : filiale à 84,83%  
Sirmel Sénégal. : filiale à 50,90% de Sirmel Maroc  
TEM : filiale à 99,97%  
Coprema : filiale à 99,40%

Le chiffre d'affaires social consolidé est de 1 698 047 KMAD en progression de 3,9%.

Le résultat d'exploitation est de 65 662 KMAD soit en retrait de 5,1%.

Le résultat courant progresse de 2,1% à 56 723 KMAD. Le résultat avant impôts 2015 est à 42 437 KMAD contre 44 831 KMAD à fin 2014.

Le résultat net consolidé 2015 est de 27 934 KMAD pour un résultat net consolidé 2014 de 34 329 KMAD.

### **RESULTAT DE CHAQUE ACTIVITE**

#### **a. Ventes par activité**

La répartition des ventes par activité est la suivante :

L'activité « Infrastructure » représente 58 % de l'activité en légère croissance par rapport à l'activité « Bâtiment » qui atteint 27% de l'activité totale et à l'activité « Industrie » qui en représente 15%.

#### **b. Répartition ventes locales et export**

En progression en 2015, les ventes à l'export représentent 45% du total des ventes, la part export progressant en 2015.

La situation économique du Maroc induit une baisse des ventes sur le marché local de 10,4% alors que l'exportation progresse de 48,7%.

Le taux de croissance des ventes export est équivalent sur les marchés Bâtiment et Infrastructure.

Sur le marché local, le « Bâtiment » a régressé de 2,6% quand les ventes des produits d'Infrastructure ont connu une baisse de 15,3% sur un marché globalement en baisse de 33%.



### **c. Marché des câbles d'Énergie**

Les ventes sur le marché des câbles d'énergie sont en régression de 4,1% alors que le marché connaît une baisse d'environ 20%. Le résultat d'exploitation est en fort retrait en raison d'un panel de vente moins favorable et d'un marché de réseau moyenne tension en forte diminution.

Le maintien de nos ventes en dépit de la baisse du marché s'explique par un développement des ventes des câbles de bâtiment fort satisfaisant dans les différentes régions du Maroc, et par une progression des ventes export à 49%.

### **d. Marché des câbles de Télécommunication**

Notre retrait du marché du réseau fixe des télécommunications se poursuit. La baisse de nos ventes en câbles cuivre est de 24,7% en 2015, mais la rentabilité reste satisfaisante.

### **e. Marché des câbles pour intégrateurs**

Nos ventes aux intégrateurs est en croissance de 8,1%, car portées par le marché de l'automobile et par le marché des intégrateurs de solutions de câblage destinées au marché des équipements électroménagers.

L'atelier des câbles pour intégrateurs a réussi le démarrage de la production des câbles de contrôle transférés de l'usine Mönchengladbach.

L'ensemble de la gamme est aujourd'hui homologué par le bureau Allemand VDE. Les premières livraisons se sont effectuées au mois de Novembre à destination du centre logistique belge du groupe Nexans, qui a la charge de distribuer ces câbles auprès de tous les clients européens du groupe.

### **f. Câbles aéronautiques**

L'année a connu une croissance des ventes à 90 968 KMAD soit +4,2%. De nouveaux câbles ont été homologués pour livraison à Airbus dans le cadre du nouveau marché quinquennal signé avec ce client.

### **g. Transformateurs**

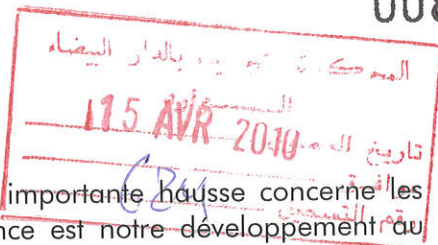
Les ventes de transformateurs ont connu une croissance de 47% grâce à la réalisation du marché des 55 transformateurs de puissance avec l'ONEE et à un développement des ventes des transformateurs de distribution à l'exportation. La progression des ventes de ce panel de produits et l'amélioration des coûts et de la productivité ont permis d'améliorer la rentabilité de cette activité.

### **h. Equipements électriques**

Très belle année 2015 grâce à des ventes en croissance de 10,5%. Cette performance a été réalisée grâce à une affaire de 100 postes préfabriqués livrés à la Côte d'Ivoire d'une part et aux ventes des nouvelles cellules fluocel développées par Nexans d'autre part.

## **i. Exportation**

Les ventes sont en croissance de 48,7% en 2015. La plus importante hausse concerne les ventes en Afrique de l'Ouest mais la plus forte performance est notre développement au Maghreb avec une croissance de 44% malgré la situation en Libye et les relations politiques tendues avec l'Algérie.



## **INDICATEURS FINANCIERS**

### **a. Working capital et free cash flow**

Les indicateurs financiers sont fort satisfaisants avec un ratio besoin en fond de roulement sur ventes standard en baisse de 23% en 2014, et qui atteint 19% en 2015.

L'endettement de l'entreprise est également en évolution positive puisqu'au 31 Décembre 2015, la situation de trésorerie est positive à 65 MMAD contre + 47 MMAD en 2014. Le free cash flow généré au 31 Décembre est de 117 MMAD.

### **b. Frais**

Les frais sont en croissance de 3,9% pour une activité en hausse de 4,6% ce qui permet le maintien de la compétitivité de l'entreprise.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante dans les coûts fixes de l'entreprise (71% des coûts).

### **c. Investissements**

Le montant total des investissements 2015 est de 32.170 KMAD décomposée comme suit :

- 17 600 KMAD en augmentation de capacité
- 4900 KMAD en maintenance et amélioration continue
- 5500 KMAD en up grade des Equipements et productivité
- 4 170KMAD en amélioration de la sécurité

## **PERSPECTIVES 2016**

La croissance économique marocaine sera en diminution en 2016 mais l'amélioration de notre performance industrielle en câbles et le développement export permettront de compenser partiellement cette érosion.

Un débat se poursuit, et les points suivants sont évoqués :

- Parmi les axes de développement, une étude sur le solaire pourrait être engagée
- Il est demandé au Directeur Financier de fournir à l'avenir une note explicative sur les termes et indicateurs utilisés pour une meilleure compréhension des chiffres et informations présentés, et d'indiquer à la fois l'évolution des résultats de la Société à cuivre courant, mais également à cuivre constant, afin de neutraliser l'impact des fluctuations du cours des métaux, élément important du chiffre d'affaire pour l'activité câbles.



Les projets de développement de la société en Afrique

## 5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice 2015 faisant apparaître un bénéfice de 37.382.126,43 DH, le Conseil décide de soumettre au vote de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, l'affectation du résultat suivante :

Bénéfice de l'exercice	37.382.126,43 DH
Réserve légale	-
Réserve d'Investissement	-
Report à nouveau	208.546.395,75 DH
<b>Total</b>	<b><u>245.928.522,18 DH</u></b>
<b>AFFECTATION</b>	
Dividende	15 704 640,00 DH
Report à nouveau	230.223.882,18 DH
<b>Total</b>	<b><u>245.928.522,18 DH</u></b>

En conséquence, le dividende par action pour les 2.243.520 actions composant le capital social s'élèverait à 7,00 Dirhams. Ce dividende sera mis en paiement à compter du **25 juillet 2016**.

## 6. POINT SUR LES EVOLUTIONS LEGISLATIVES SUR LES SOCIETES ANONYMES

Madame Magali VALAT fait part au Conseil des évolutions résultant de la loi 78-12 en matière de sociétés anonymes. Les points majeurs de cette réforme partielle portent sur :

- Les conventions réglementées et les conventions libres entre parties liées
- La création d'un Comité d'Audit
- La communication renforcée aux actionnaires et les modalités de publication
- Les modalités de rachat par une société de ses propres actions

Il est proposé au Conseil de statuer en premier lieu sur la création d'un Comité d'Audit, les Conventions libres et les conventions réglementées étant abordées au point 7 de l'ordre du jour qui leur est consacré.

### 6.1. Création d'un Comité d'Audit

Sur proposition de M. le Président, et conformément à la loi modificative sur les sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne, le Conseil décide de la création d'un Comité d'Audit.



Les modalités du fonctionnement du Comité sont fixées dans le Règlement Intérieur dont un projet a été soumis aux administrateurs préalablement à la réunion du Conseil, et qui est provisoirement adopté. Il fera l'objet d'une revue plus approfondie par les administrateurs.

Les membres de ce Comité étant désignés par le Conseil d'administration et choisis parmi ses membres non dirigeants non exécutifs, pour la durée de leur mandat d'administrateur, il est décidé par le Conseil que le Comité sera constitué de :

M. Driss BENHIMA en tant que Président du Comité

M. Ahmed Reda CHAMI en tant que membre

M. Nicolas BADRE en tant que membre

Un secrétaire sera nommé qui sera dans un premier temps, le Directeur Général, assumant également la fonction de l'audit interne.

Le Comité d'Audit est effectif immédiatement.

## 6.2. Autres sujets pour information

Madame Magali VALAT fait part au Conseil des autres aspects de la loi 78-12 sur les sociétés anonymes :

- a) Extension du devoir d'information du Conseil et des Actionnaires aux Conventions libres (conventions avec des parties liées même portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales)
- b) Les sociétés faisant appel public à l'épargne doivent disposer d'un site internet destiné à l'information de leurs actionnaires. Nexans Maroc en a déjà mis un en place
- c) L'avis de convocation aux assemblées générales doit inclure une description précise des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'assemblée, en particulier pour ce qui concerne les modalités de vote par procuration ou par correspondance
- d) Le procès-verbal de l'assemblée doit être publié sur le site internet de la Société, dans les quinze jours de la réunion de l'assemblée.

## 7. CONVENTIONS LIBRES ET REGLEMENTEES

Le Conseil adopte à l'unanimité le renouvellement des conventions précédemment approuvées par le Conseil, approuve la conclusion et ou la modification de nouvelles conventions, et prend acte des conventions libres, dont la liste et les détails sont donnés dans le Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale.

Afin de tenir compte du travail fourni par les membres du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations, le Conseil décide notamment d'attribuer

- 80 000 DH à M. Driss Benhima au titre de ses mandats de Président du Comité d'Audit d'une part et 40 000 DH pour ses fonctions de membre du Comité des Rémunérations d'autre part ;
- 40 000 DH alloués à M. Ahmed Reda Chami pour chacun de ses deux mandats au sein du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations, soit un total de 80 000 DH.

8.15 AVR 2016

## **FIXATION ET MISE EN PAIEMENT DES JETONS DE PRESENCE**

Sur proposition de M. le Président, le Conseil décide de maintenir le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs conformément à l'article 24 des Statuts, à 500 000 DH. Sous réserve de l'approbation du montant forfaitaire de 500 000 DH par l'Assemblée Générale, la répartition de 125 000 DH pour chacun des administrateurs indépendants.

## **9. RENOUELEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR**

Sur proposition de M. le Président, le Conseil décide à l'unanimité des voix présentes de proposer à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement du mandat d'administrateur de NEXANS PARTICIPATIONS, représentée par Mme Magali VALAT (cette dernière ne prenant pas part au vote), qui arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 soit en juin prochain. Ce renouvellement sera pour six années, soit pour une durée qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

## **10. CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Le Conseil approuve le projet de Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale et décide à l'unanimité de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le **30 juin 2016, à 10 heures** au siège social : Casablanca (20400) – Bd. Ahl Loghlam, Sidi Moumen,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 - Examen et approbation des comptes annuels présentés par le Conseil de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
2. Affectation du résultat,
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées,
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur,
5. Renouvellement du mandat d'un administrateur,
6. Fixation des jetons de présence,
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

## **11. REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL - CONCLUSIONS DU COMITE DES REMUNERATIONS**

M. Benjamin FITOUSSI rend compte au Conseil des travaux du Comité des Rémunérations qu'il préside, et du benchmark réalisé auprès de sociétés marocaines comparables à Nexans Maroc.

Sur proposition de M. le Président et retenant les conclusions du Comité de Rémunérations, le Conseil adopte à l'unanimité (M. Karim BENNIS s'abstenant de prendre part au vote), les conditions de rémunération de M. Karim BENNIS ainsi proposées au titre de son contrat de travail pour 2016, son mandat social en tant que Directeur Général n'étant pas rémunéré.



Un point est également fait sur le plan de succession du Directeur des Ressources Humaines sur le point de partir en retraite.

## 12. QUESTIONS DIVERSES

### 12.1. Le budget 2016

M. Karim BENNIS en fait la présentation et le Conseil en prend acte.

Il est par ailleurs convenu que le budget serait adressé aux administrateurs par email à courant décembre de l'année précédente.

### 12.2 Projets Immobiliers

M. Karim BENNIS indique au Conseil que le terrain adjacent au site de Mohammedia d'une superficie de 6000m<sup>2</sup> dont le projet d'acquisition avait été précédemment approuvé par le Conseil a été effectivement acquis.

Un nouveau projet d'extension est également présenté qui recueille l'avis favorable du Conseil pour en poursuivre l'étude.

Dans le cadre d'un inventaire des biens indicatifs et friches conduit dans le Groupe, des biens résidentiels situés à Casablanca et à Mohammedia ont été identifiés et feront l'objet d'étude pour leur mise en vente.

### 12.3. Environnement et Sécurité

Ce sujet sera abordé lors du prochain Conseil.

### 12.4. Programme de Conformité

Madame Magali VALAT rappelle aux membres du Conseil la poursuite du déploiement du programme de conformité.

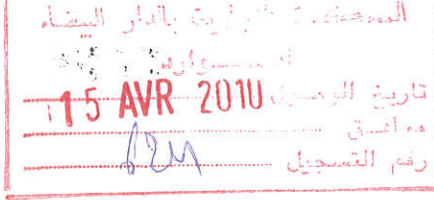
#### 1. Point sur le déploiement du plan d'action 2015 clos au 31.12.2015

Le plan d'action 2015 prévoyait la signature du certificat annuel de conformité au code éthique et de conduite des affaires par l'ensemble des salariés cadres de Nexans Maroc et de Sirmel. La totalité des salariés cadres concernés de Nexans Maroc et de Sirmel a rempli cette obligation.

125 salariés de Nexans Maroc et Sirmel au total ont été inscrits au cours obligatoire en ligne sur l'éthique et la conduite des affaires, et 114 l'ont complété, soit un taux de suivi de 91,2%.

72 salariés commerciaux (achats, vente, marketing et le management) ont été inscrits au quiz en ligne 2015 sur le droit de la concurrence. Au 31 décembre 2015, seules 54 personnes (soit 75% des inscrits) l'avaient complété et 43 l'ont réussi (soit 60% environ). Le plan d'action 2016 prévoit que ceux qui ont échoué (score en deçà de 70%) ou n'ont pas fini le test devront le refaire avant le 31.03.2016.

Il est donc impératif que ceci soit achevé d'ici la fin du mois.



## **2. Adoption et déploiement du plan d'action 2016 du programme de conformité**

Le Conseil approuve le déploiement du plan d'action 2016 du programme de conformité.

Parmi les actions clés que le management de Nexans Maroc et Sirmel s'engagent à déployer figurent notamment :

- Pour ceux qui ont échoué ou n'ont pas fait le quiz concurrence en 2015, refaire celui-ci avant le 31 mars 2016 comme évoqué plus haut ;
- La signature du certificat annuel de conformité au code éthique par tous les salariés cadres avant le 31 mars 2016 ;
- Le déploiement et suivi d'un cours en ligne sur l'éthique et la conduite des affaires en mai/juin 2016 ;
- Formation obligatoire de base en droit de la concurrence pour tout nouveau salarié commercial dans les 6 mois de la prise de fonction et d'un cours présentiel dans les 18 mois de la prise de fonction ;
- L'obligation de vérifier l'intégrité des agents, distributeurs, consultants conformément à la GMP4 de même que celle des partenaires en consortium ou joint-venture lors de la remise des offres commerciales, et d'assurer l'adhésion des sous-traitants au code éthique de Nexans ;
- L'obligation de conserver une liste à jour des salariés de Nexans Maroc et de Sirmel et notamment de la population commerciale (vendeurs, acheteurs, marketing) ainsi que de leurs managers ;
- L'inclusion de la contribution aux actions de conformité dans la revue annuelle de performance des salariés concernés.

Il est rappelé au Directeur Général, en charge du déploiement, que ces points font l'objet de vérifications par l'audit interne (programme en mai pour Sirmel).

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du programme de conformité, il est proposé de l'étendre à SIRMEL Sénégal.

### **12.5. Ouverture de comptes bancaires**

Dans le cadre de l'optimisation de la relation bancaire sur la gestion de la trésorerie, il est décidé à l'unanimité des voix d'autoriser MM. Karim BENNIS et Thomas WAGNER agissant deux à deux pour 1) ouvrir deux comptes bancaires auprès de la BMCI, en EURO et en USD dollar, et 2) procéder à la fermeture du compte bancaire Société Générale en EURO et de celui en US dollar ouvert auprès du Crédit du Maroc.

Le fonctionnement de ces 2 nouveaux comptes se fera conformément au principe de la double signature et aux pouvoirs conférés précédemment par le Conseil en la matière.

0084

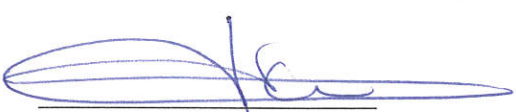
الموافق: .....  
التاريخ: 15 AVR 2010  
موافق: .....  
رقم التسجيل: 621

المحكمة التجارية بالدار البيضاء  
15 AVR 2010  
تاريخ الترسيد  
68X

**Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration**

La prochaine réunion du Conseil sera convoquée à Paris le 19 septembre prochain à 10h30.

La séance est levée à 12h45.



Le Président  
Pascal Portevin



Un administrateur  
Nexans Participations  
Représentée par Magali Valat